

Commune de Mareil en France

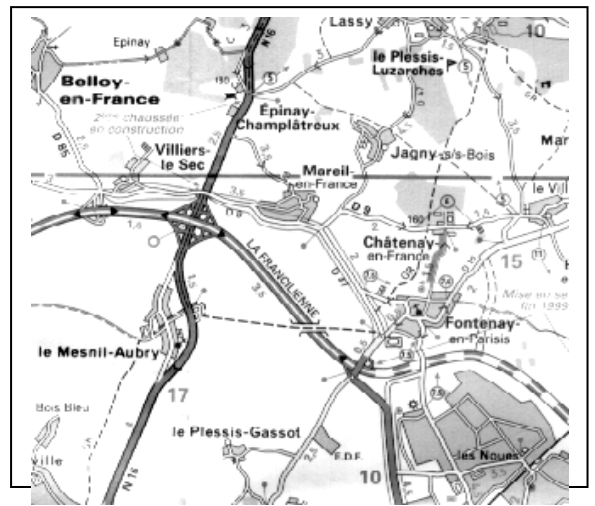
Le Foyer Rural de Mareil en France organisera sa 35^{ème} Foire à la Brocante

le Dimanche 14 Mai 2023 de 6 heures à 18 heures.

Professionnels et particuliers pourront échanger, vendre, brader tout ce qui les encombre depuis longtemps et dont ils hésitaient à se séparer.

Les emplacements, d'une profondeur d'environ 2 mètres, ne sont pas couverts, ils seront attribués dans l'ordre des réservations et devront être **installés pour 8 heures dernier délai.**

Le tarif des emplacements est fixé à **7 € le mètre linéaire.**



• **Les exposants s'engagent à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation, en particulier à :**

- être inscrits auprès des organisateurs,
- respecter le périmètre prévu,
- ne pas vendre d'armes prohibées, de copies d'ancien,
- **ne pas vendre de nourriture ou de boisson,**
- indiquer le prix sur chaque article.


- posséder l'autorisation municipale qui est individuelle et nominative
- ne vendre que des **objets usagés** leur appartenant,
- ne pas avoir acheté ces objets pour la revente,
- se conformer aux contrôles éventuels de la Gendarmerie.
- **Ne pas quitter la brocante avant 18 h**

• **Les particuliers devront en outre:**

Pour retenir votre emplacement, nous vous prions de renvoyer dans les plus brefs délais, le **bulletin de réservation** ci-dessous, accompagné d'un **chèque du montant de la réservation** ainsi qu'une **photocopie recto verso d'une pièce d'identité**. **L'inscription ne sera pas prise en compte en cas d'absence d'un de ces éléments.**



Bulletin de réservation à retourner si possible **avant le 28 avril 2023**

NOM : Prénom : 
Adresse :

Nature des objets vendus ou spécialité :

- ◆ Sollicite l'autorisation de Madame le Maire de Mareil de participer, en qualité d'exposant à la Foire à la Brocante du 14 Mai 2023, organisée par le Foyer Rural de Mareil en France, et d'utiliser pour cette journée, le domaine public, dans le périmètre prévu à cet effet.
- ◆ Déclare avoir pris connaissance du règlement de la brocante, déchargeant, par la même, les organisateurs de toute responsabilité pénale, civile ou administrative quant à sa participation.
- ◆ S'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder l'autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel.
- ◆ Réserve un emplacement demètres linéaires pour un montant de €.

Ci-joint :

- un chèque de..... € à l'ordre du Foyer Rural de Mareil en France
- la photocopie recto verso d'une pièce d'identité.

L'inscription ne sera effective qu'à réception de toutes les pièces.

Je soussigném'engage à **ne pas vendre de nourriture ni de boissons** et à respecter la réglementation.

Fait à : le :

Signature